



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Risques de crédit étranger encourus par les banques

*4 mai 2020*

La Banque de Maurice (la Banque) fait référence aux risques de crédit des banques par rapport à “NMC Health”.

En vue de prendre toute(s) mesure(s) réglementaire(s) appropriée(s), la Banque a mis en place une équipe de surveillance spéciale chargée d’analyser et de suivre la situation au plus près.

La Banque tient à rassurer le public sur le fait que les banques de détail du pays sont résilientes et continuent à maintenir des ratios de fonds propres et de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires.

Conformément à son mandat, la Banque est pleinement engagée à assurer la stabilité et la solidité du secteur bancaire et à protéger les intérêts des déposants.